

65511-2026 - Gara

Francia – Attrezzi di protezione – Fourniture de casques TST pour RTE

OJ S 20/2026 29/01/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Forniture - Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: RTE - Réseau Transport Electricité

E-mail: gael.le-gall@rte-france.com

Forma giuridica del committente: Impresa pubblica

Attività dell'ente aggiudicatore: Attività connesse all'elettricità

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Fourniture de casques TST pour RTE

Descrizione: Fourniture d'un lot de 50 casques "faradisés" pour les opérateurs nacelle de Travaux Sous Tension (TST), et 50 casques "non faradisé" équipé d'un système de communication radio, et prestations d'entretien

Identificativo della procedura: b486e3cf-935b-4ddd-a2ff-0506f351f630

Identificativo interno: 24998 - Casques opérateurs TST

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Natura aggiuntiva dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 18143000 Attrezzi di protezione

2.1.2. Luogo di esecuzione

Indirizzo postale: Immeuble Window 7C Place du Dôme

Località: Paris La Défense Cedex

Codice postale: 92073

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: La procédure se déroulera en deux temps : - 1ère phase : Sélection de deux OU trois candidats en capacité de produire un prototype répondant au cahier des charges. Le prototype sera soumis à une batterie de test. Cette phase sera rémunérée de manière forfaitaire par RTE (10k€). - 2ème phase : Sélection du meilleur candidat dont le prototype aura passé les tests et sur la base de critères de mieux disance qui seront précisés à la consultation, et d'un prix, pour la fourniture d'une série de 100 casques.

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Violazione degli obblighi connessi a motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale: « Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportées par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Casques opérateurs TST

Descrizione: Fourniture de 50 casques "faradisés" + 50 casques "non faradisés" + prestations d'entretien périodique sur 8 ans

Identificativo interno: 24998 - Casques opérateurs TST

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Forniture

Natura aggiuntiva dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 18143000 Attrezzi di protezione

Quantità: 100 pezzi

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: Equipe projet et livraison à Avignon

5.1.3. Durata stimata

Data di inizio: 01/05/2026

Data di fine durata: 31/12/2034

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 3

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.7. Appalto strategico

Obiettivo dell'appalto strategico: Acquisto innovativo

Descrizione: Dispositif de protection spécifique pour les travaux sous tension

Appalti per l'innovazione: I lavori, le forniture o i servizi oggetto dell'appalto comportano un'innovazione di prodotto.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Capacité technique et professionnelle

Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants, qui seront évalués selon le barème ci dessous : Présentation du candidat seul ou en groupement (5 pages maximum) comprenant les 2 éléments suivants : sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre (développement du prototype et production des séries) (Evaluation: . 0 à 12 points : proposition peu adaptée . 13 à 25 points : proposition adaptée . 25 à 40 points : proposition adaptée et source de valeur ajoutée) Fournir un pré-design et une liste de composants ou sous-ensembles envisagés (Evaluation: . 0 à 9 points : proposition peu adaptée . 10 à 19 points : proposition adaptée . 20 à 30 points : proposition adaptée et source de valeur ajoutée Présenter 3 références en rapport avec le besoin décrit (1 page par référence) domaine des casques, des radiocommunications et/ou des protections auditives. Pertinence = similarités avec le besoin décrit dans le CCTP. Pour chaque référence ou équivalent : (Evaluation: . 0 point si non pertinente . 1 à 6 points si partiellement pertinente ; . 7 à 10 points si pertinente dans sa globalité) Les 2 OU 3 meilleurs candidats seront invités à la 2ème phase, qui consistera à fournir un prototype en trois exemplaires, et à répondre à la consultation pour la fourniture en série. Le choix s'effectuera en fonction de l'écart de notation entre le 2ème et le 3ème candidat. Le seuil est fixé à 25% (si le 3ème candidat obtient une note inférieure de 25% au 2ème candidat, alors RTE ne retiendra que les deux premiers candidats). Cette phase sera rémunérée forfaitairement par RTE à hauteur de 10k€ par candidat.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 2

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 3

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Définis dans les documents de la consultation

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

5.1.11. Documenti di gara

Indirizzo dei documenti di gara: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/41372145019BEA81D2DC>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/41372145019BEA81D2DC>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Consentita

Gli offerenti possono presentare più di un'offerta: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 27/03/2026 14:00:00 (UTC+01:00) ora dell'Europa centrale, ora legale dell'Europa occidentale

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: No

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: Sans objet

È richiesto un accordo di non divulgazione: sì

Informazioni supplementari sull'accordo di non divulgazione: <https://rte-france.bravosolution.com>

Fatturazione elettronica: Consentita

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: no

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: no

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Accordo finanziario: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, con riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 3

Giustificazione della durata dell'accordo quadro: La phase de prototypage est prévue en 2026, la production des séries se fera en 2027

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informazioni sui termini per il riesame: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto
: RTE - Réseau Transport Electricité
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: RTE - Réseau Transport Electricité

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: RTE - Réseau Transport Electricité
Numero di registrazione: 444 619 258
Indirizzo postale: 99 avenue de Lyon
Località: Marseille
Codice postale: 13015
Suddivisione del paese (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Paese: Francia
Referente: Gaël LE GALL
E-mail: gael.le-gall@rte-france.com
Telefono: +33672339959
Profilo del committente: <https://rte-france.bravosolution.com>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto
Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

8.1. ORG-0003

Nome ufficiale: Tribunal Judiciaire de Nanterre
Numero di registrazione: 1234567
Servizio: Instance chargée des procédures de recours
Indirizzo postale: 179-191 avenue Joliot-Curie
Località: Nanterre
Codice postale: 92020
Suddivisione del paese (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Paese: Francia
Referente: Instance chargée des procédures de recours
E-mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr
Telefono: 0140971010
Indirizzo internet: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

8.1. ORG-0000

Nome ufficiale: Publications Office of the European Union
Numero di registrazione: PUBL
Località: Luxembourg
Codice postale: 2417
Suddivisione del paese (NUTS): Luxembourg (LU000)
Paese: Lussemburgo
E-mail: ted@publications.europa.eu
Telefono: +352 29291
Indirizzo internet: <https://op.europa.eu>

Ruoli di questa organizzazione:

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 2cb9deb4-29f3-4872-961e-87072cdc201e - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 27/01/2026 15:14:58 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 65511-2026

Numero dell'edizione della GU S: 20/2026

Data di pubblicazione: 29/01/2026